



Attestation d'affiliation au dispositif de médiation de la consommation

Je soussigné, Monsieur René Jalin, président du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice - **CM2C**, médiateur de la consommation validé par la CECMC, atteste que :

La Société : BYJOWAY
Adresse : 1500 rue Felix Dehau, B2, 59830 Bouvines
SIREN : 812941433

a choisi **CM2C** comme médiateur de la consommation en vue du règlement extrajudiciaire des litiges susceptibles d'intervenir avec ses clients consommateurs.

La date d'expiration de son adhésion est le : 13/01/2028

La convention a été conclue pour une durée de 3 ans.
Pendant cette période, le mandat de CM2C est irrévocable.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », ses clients ont la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation.

Le président,
René JALIN

